

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 5 octobre 2015 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**15-10-05-3925**      **Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 5 octobre 2015 à 19 h 07.

Adopté

**Séance ordinaire du mardi 8 septembre 2015, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de septembre 2015 :
    - 1. Service des incendies;
    - 2. Traitement des eaux;
    - 3. Travaux publics et infrastructures;
    - 4. Inspection municipale.
  - 2. Rapport sur la situation financière au 30 septembre 2015;
  - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 septembre 2015;
  - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 septembre 2015;
  - 5. Lettre d'excuses de Florence Bérard, directrice générale du CLD du Haut-Saint-Laurent (datée du 9 septembre 2015);
  - 6. Lettre d'Urgel Carrière, président du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-Laurent en réponse à la résolution no. 15-08-10-3896 (datée du 11 septembre 2015);
  - 7. Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 15-06-01-3841;
- D) Période d'information du maire;
  - Journée familiale sur la prévention incendie – 3 octobre 2015;

E) Période de questions du public;

## **10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

20.1 Approbation - Convention de Transaction et Quittance : Expropriation des terrains de Stanley Reid;

20.2 Approbation – Renouvellement du contrat pour le service public d’appel d’urgence 911 ;

20.3 Autorisation - Autoriser la MRC du Haut-Saint-Laurent à procéder par appel d’offres pour le transbordement des déchets;

20.4 Autorisation – Acquisition d’un tracteur à gazon de marque John Deere ;

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

30.1 Demande d’aide financière - Service d’accompagnement bénévole et communautaire (SABEC);

30.2 Demande d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

30.3 Approbation – Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon - Prévisions budgétaires 2016;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

40.1 Adoption – Règlement 875-2015 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils;

40.2 Adoption – Règlement 876-2015 décrétant un emprunt de 178 100 \$ et une dépense de 178 100 \$ pour le financement de l’indemnité finale et les frais d’expert reliés à l’expropriation des terrains de Stanley Reid;

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

50.1 -

## **60. –VARIA**

60.1 ;

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

70.1 -:

Levée de la séance

---

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

15-10-05-3926

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 5 octobre 2015 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

## **ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

### **Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de septembre 2015**

Les rapports des directeurs pour le mois de septembre 2015 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

### **Rapport sur la situation financière au 30 septembre 2015**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 septembre 2015.

### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 septembre 2015**

#### **Comptes à payer –Septembre 2015**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 septembre 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Rapport sur la situation financière Investissement au 30 septembre 2015**

#### **Dépenses d'investissement – Septembre 2015**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de septembre 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrant du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

**Dépôt: Lettre d'excuses de Florence Bérard, directrice générale du CLD du Haut-Saint-Laurent (datée du 9 septembre 2015)**

Le maire André Brunette dépose au conseil la lettre d'excuses de Florence Bérard, directrice générale du CLD du Haut-Saint-Laurent (lettre datée du 9 septembre 2015).

**Dépôt: Lettre d'Urgel Carrière, président du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-Laurent en réponse à la résolution no. 15-08-10-3896 (datée du 11 septembre 2015)**

Le maire André Brunette dépose au conseil la lettre d'Urgel Carrière, président du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-Laurent, en réponse à la résolution no. 15-08-10-3896 (lettre datée du 11 septembre 2015).

**Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 15-06-01-3841**

En vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes, L.R.Q., chapitre C-19*, la greffière est autorisée à modifier une résolution pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Une modification est apportée à la résolution no. 15-06-01-3841 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 1<sup>er</sup> juin 2015 ayant pour titre : «Demande d'une dérogation mineure pour une nouvelle construction sur le lot # 5 734 069».

La modification consiste à préciser, à la fin du 3<sup>e</sup> paragraphe, le total des marges latérales :

*En conséquence, le total des marges latérales sera de 5.29 mètres au lieu de 6 mètres minimum tel que prescrit au règlement de zonage numéro 512.*

La modification ne change ni la teneur ni la décision prise par le conseil municipal.

Le procès-verbal de correction est déposé par la greffière Denyse Jeanneau.

**Période d'information du maire**

- Les maires vont bientôt se réunir pour un lac-à-l'épaule à la MRC du Haut-Saint-Laurent.
- La Maison des jeunes de Huntingdon a avisé la Ville qu'elle mettait fin à son bail et elle déménage à l'École Arthur-Pigeon.
- Dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, les pompiers ont organisé, en collaboration avec d'autres services incendie, une journée familiale de prévention et de sensibilisation à l'école Héritage le 3 octobre dernier.

## **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument comme suit :*

**M. Yvan Lefebvre :** *Il demande le prix d'acquisition du tracteur à gazon John Deere. De plus, il mentionne connaître une personne voulant vendre son tracteur John Deere et veut en faire part au conseil.*

*Le maire lui répond que ce sujet étant à l'ordre du jour, il en sera discuté au moment opportun. Il demande à M. Lefebvre de lui fournir les coordonnées de ce citoyen.*

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Séance ordinaire du 8 septembre 2015**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 8 septembre 2015 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

15-10-05-3927

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 8 septembre 2015 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## **20. CONTRATS**

### **Approbation - Convention de Transaction et Quittance : Expropriation des terrains de Stanley Reid**

**Considérant que** la ville de Huntingdon a intenté des procédures d'expropriation de terrains qui appartenaient à Stanley Reid devant le Tribunal administratif du Québec;

**Considérant que** les terrains visés par les procédures d'expropriation sont identifiés comme étant les lots 3 229 839 et 3 447 068 lesquels représentent une superficie totale de 85 336.4 mètres carrés;

**Considérant que** madame Muriel Waldie, monsieur Matthew Reid et la Ferme Reidridge Enrg. / Reidridge Farm Reg'd ont été identifiés à titre d'occupants de bonne foi des terrains expropriés et qu'ils ont déposé des réclamations détaillées dans ces dossiers ;

**Considérant que** le 10 juin 2010, l'expropriante est devenue propriétaire des lots 3 447068 et 3 229 839 de l'exproprié ;

**Considérant que** l'exproprié désire redevenir propriétaire du lot 3 229 839 et que l'expropriante est disposée à lui rétrocéder;

**Considérant que** suite à un processus de conciliation tenu à Montréal les 2, 17 et 22 septembre 2015 les parties ont conclu un accord afin de mettre fin au litige qui les oppose, sans aucune admission de part et d'autre et dans l'unique but d'éviter un litige.

15-10-05-3928

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil approuve la Convention de Transaction et Quittance signée le 22 septembre 2015 en rapport au dossier d'expropriation des terrains de Stanley Reid intervenue entre les parties.

Adopté

**Renouvellement du contrat pour le service public d'appel d'urgence 9-1-1**

**Considérant que** le renouvellement du contrat relatif à la fourniture du service public d'appel d'urgence 9-1-1 (SPAU 9-1-1) avec Bell Canada vient à échéance;

**Considérant que** la clause 13.2 dudit contrat prévoit la reconduction automatique pour des périodes successives de cinq (5) ans, à moins qu'une partie ne donne un préavis écrit de six (6) mois;

15-10-05-3929

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil approuve la reconduction du contrat pour la fourniture du service public d'appel d'urgence 9-1-1 (SPAU 9-1-1) avec Bell Canada pour une durée de cinq (5) années.

Adopté

**Autoriser la MRC du Haut-Saint-Laurent à procéder par appel d'offres pour le transbordement des déchets**

**Considérant que** le contrat entre la MRC du Haut-Saint-Laurent et la compagnie Waste Management concernant le transbordement des déchets prend fin en décembre 2015;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est responsable de la collecte et le transport des déchets sur son territoire, mais souhaite explorer les prix du marché de transbordement de déchets conjointement avec la MRC;

**Considérant qu'**il est de la responsabilité de la MRC de gérer les bilans des matières résiduelles afin de tenir compte de l'atteinte des objectifs imposés par son Plan de gestion des matières résiduelles;

15-10-05-3930

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise la MRC du Haut-Saint-Laurent à réaliser un appel de soumission pour trouver un poste de transbordement afin d'y acheminer les déchets des municipalités de son territoire.

Adopté

### Acquisition d'un tracteur à gazon de marque John Deere

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

## **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

### Demande d'aide financière : Service d'accompagnement bénévole et communautaire (SABEC)

*Le conseiller Denis St-Cyr déclare être en situation de conflit d'intérêts par sa situation de membre du conseil d'administration et se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** l'organisme à but non lucratif «Services d'accompagnement bénévole et communautaire (SABEC)» demande une contribution financière afin d'assurer le maintien des services;

**Considérant que** SABEC est un organisme composé de bénévoles qui a pour mission l'accompagnement et le transport pour les services médicaux des citoyens de tout âge, résidants de la MRC Le Haut-Saint-Laurent;

**Considérant** l'augmentation du nombre de transports effectués par les bénévoles;

15-10-05-3931

**Il est proposé par madame Marielle Duhème**

**Appuyé par monsieur Howard Welburn**

**Et résolu à l'unanimité :**

**D'accorder** une contribution financière au montant de 500 \$ à l'organisme «Services d'accompagnement bénévole et communautaire (SABEC)».

Adopté

### Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

**Considérant que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Considérant que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Considérant qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Considérant que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Considérant que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les

pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon prévoit la formation «Pompier I» pour deux (2) pompiers au cours de la prochaine année afin de répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Considérant que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Haut-Saint-Laurent en conformité avec l'article 6 du Programme;

15-10-05-3932

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la Ville de Huntingdon présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Haut-Saint-Laurent.

Adopté

#### **Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon - Prévisions budgétaires 2016**

**Considérant que** la Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon a préparé ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 pour un montant de revenus et de dépenses de 363 569 \$ et a établi le montant de la quote-part à 5,50\$ par habitant, ce qui représente une somme de 13 310 \$ pour la Ville de Huntingdon ;

15-10-05-3933

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon ainsi que le montant de la quote-part établi à 13 310 \$ pour l'exercice financier 2016.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

##### **Adoption du Règlement 875-2015 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils**

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

##### **Adoption du Règlement 876-2015 décrétant un emprunt de 178 100 \$ et une dépense de 178 100 \$ pour le financement de l'indemnité finale et les frais d'expert reliés à l'expropriation des terrains de Stanley Reid**



**Considérant que** la Ville de Huntingdon a décrété par résolution l'expropriation des terrains portant les numéros de lots 3 229 839 et 3 447 068 appartenant à monsieur Stanley Reid situés sur le Chemin Ridge à Huntingdon ;

**Considérant** la ratification d'une entente de règlement hors cour intervenue entre les parties le 22 septembre 2015 laquelle sera entérinée par le Tribunal administratif du Québec ;

**Considérant que** par consentement mutuel les parties se sont entendues pour le versement par la Ville d'une indemnité finale de 178 100 \$ incluant le paiement des frais d'experts et les frais d'intérêts ;

**Considérant qu'**une municipalité peut, par règlement qui ne requiert que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, emprunter les sommes à payer en vertu d'un jugement (article 592 de la Loi sur les cités et villes et article 249 de la Loi sur la fiscalité municipale).

**Considérant que** le conseiller Denis St-Cyr a donné un avis de motion concernant l'adoption de ce règlement à la séance ordinaire du conseil tenue le 8 septembre 2015;

**15-10-05-3934**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal adopte le Règlement 876-2015 décrétant un emprunt de 178 100 \$ et une dépense de 178 100 \$ pour le financement de l'indemnité finale et les frais d'expert reliés à l'expropriation des terrains de Stanley Reid.

Adopté

## **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

### **60. VARIA**

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**Mme Marielle Duhème:** En septembre, il y a eu une réunion du comité des Habitations les Tisserandes à laquelle elle n'a pas pu assister.

**M. Rémi Robidoux :** Le rapport concernant l'aide financière accordée à l'aréna par le Pacte rural pour la construction des toilettes pour personnes handicapées sera complété sous peu puisque les travaux sont terminés.

**M. André Brunette :** Le poste de l'agente rurale de la MRC sera aboli par décision du gouvernement provincial. Les budgets de la CRÉ, du CLD et du Pacte rural seront remis à la MRC. Les maires auront à décidé des orientations à prendre.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**15-10-05-3935**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 40

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière